



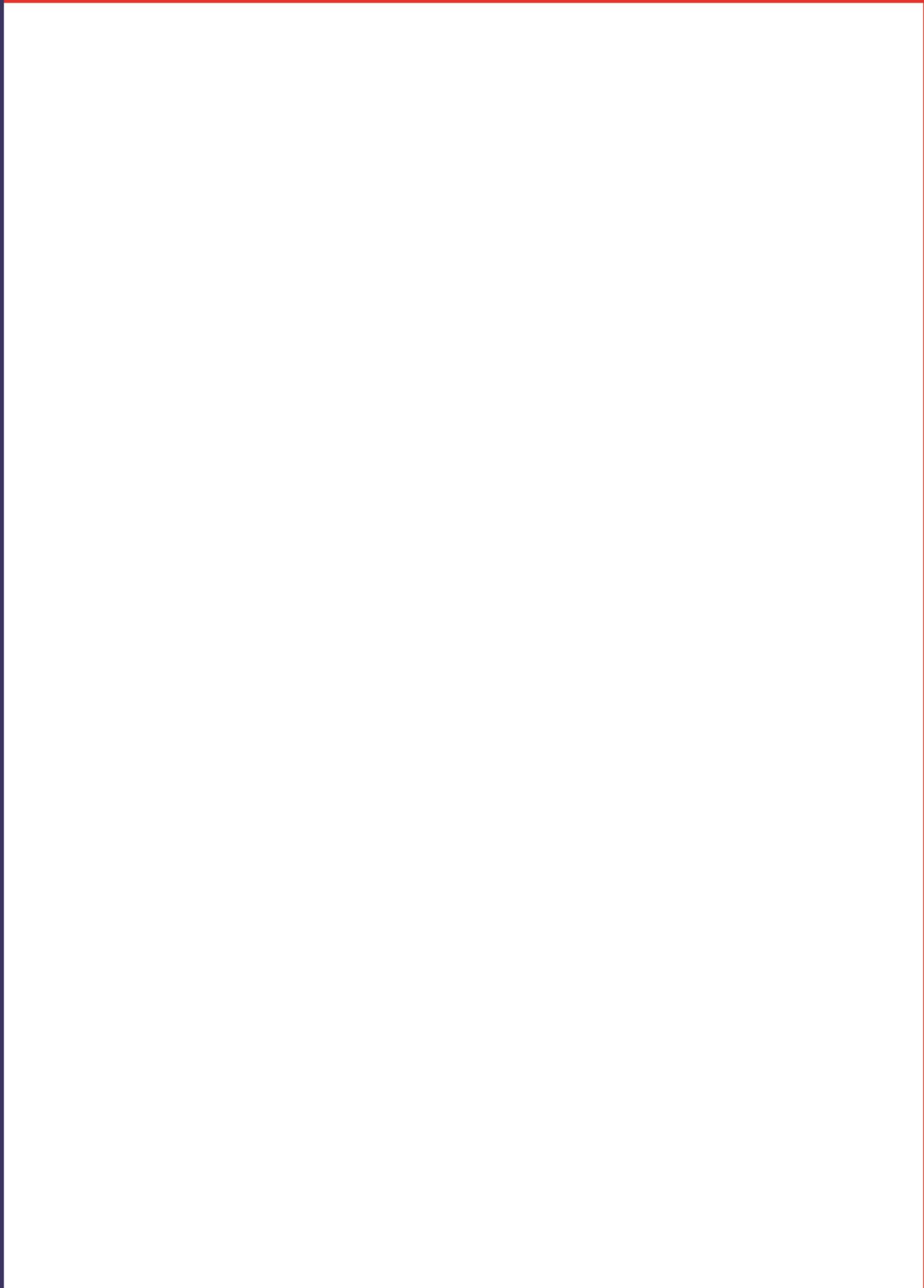
MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PACTE DES SOLIDARITÉS

Agir ensemble pour faire
reculer la pauvreté

**Diagnostic
Alpes-de-Haute-Provence**



Introduction

Le Pacte des solidarités prendra le relais, au 1er janvier 2024, de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté amplifiant la logique volontariste du gouvernement pour réduire les inégalités dans l'accès à l'éducation, à l'emploi ou aux services publics qui maintiennent une partie de nos concitoyen·ne·s dans des situations de pauvreté persistante. Ainsi, le Pacte des solidarités s'inscrit en complémentarité avec un ensemble de chantiers nationaux visant à éliminer les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances : service public de la petite enfance, création de France Travail, solidarité à la source, urgence écologique...

Cette approche se veut naturellement concertée au sein des territoires afin de structurer, autour des 4 piliers du Pacte, une véritable dynamique de développement social local pour :

- *Rompre avec la transmission intergénérationnelle de la pauvreté*
- *Sortir de la pauvreté durablement en sécurisant l'obtention d'un emploi pérenne et décentement rémunéré*
- *Lutter contre le non-recours aux droits sociaux et de santé qui entretient des mécanismes d'exclusion persistants*
- *Inscrire cette démarche dans une articulation entre transition écologique et politiques de solidarité*

Ainsi, nous avons engagé à l'été 2023 une démarche de diagnostic territorial mettant en exergue les besoins sociaux et les ressources du territoire. Sur la base de cette démarche, ce document présente l'ensemble des constats dressés, des points forts sur lesquels capitaliser mais, également, les besoins non-couverts. Ces constats partagés orientent notre action et servent de base à la contractualisation pour les années 2024-2027 entre le département et l'Etat.

Le Pacte des solidarités est l'affaire de tou·te·s. Il promeut une véritable mobilisation, pour mettre en œuvre un développement local, juste et équitable, de l'ensemble des parties prenantes autour du déploiement de ces actions.

En adoptant une approche holistique et territorialisée, il est possible de lutter contre la reproduction de la pauvreté, de créer des opportunités pour les générations actuelles et futures et de construire un territoire plus résilient

Sommaire

Sommaire	4
Les 4 axes du Pacte des Solidarités	5
Caractéristiques socio-démographiques du territoire	6
Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023	8
Les priorités identifiées dans les Alpes-de-Haute-Provence	11
Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté	12
Synthèse Diagnostic territorial	14
Bonnes pratiques repérées : coordination des acteurs	15
Focale : Lutter contre le décrochage scolaire	16
Bonnes pratiques repérées : la prévention spécialisée, un relai indispensable	17
Bonnes pratiques repérées : médiations numériques	17
Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous	18
Synthèse Diagnostic territorial	19
Bonnes pratiques repérées : la remobilisation vers l'emploi	20
Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits	21
Synthèse Diagnostic territorial	23
Focale : Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires	24
Focale : Lutter contre la vulnérabilité numérique	24
Bonnes pratiques repérées : L'action du Grenier Numérique	25
Axe 4 : Construire la transition écologique solidaire	26
Synthèse Diagnostic territorial	27
Focale : Lutter contre la précarité énergétique	27
Focale : La mobilité solidaire et inclusive	30
Bonnes pratiques repérées : la mobilité solidaire	33
Pistes d'actions envisagées	34

Les 4 axes du Pacte des Solidarités

AXE 1 - Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance

AXE 2 - Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

PACTE DES
SOLIDARITÉS

AXE 3 - Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

AXE 4 - Construire une transition écologique solidaire

PACTE DES
SOLIDARITÉS
ENFANCE

- Soutien à la parentalité et aux familles en situation de précarité
- Améliorer l'accompagnement des parcours des femmes sans domicile isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans
- Faire de la jeunesse un enjeu prioritaire de lutte contre la pauvreté en prévenant le décrochage
- Accompagner les jeunes précaires vers l'autonomie

PACTE DES
SOLIDARITÉS
EMPLOI

- A évoquer localement

PACTE DES
SOLIDARITÉS
ACCÈS AUX
DROITS

- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : démarches "d'aller-vers"
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : renforcement de l'accompagnement
- Accéder aux droits sociaux et santé pour prévenir la bascule dans la pauvreté : formation des professionnels
- Prévenir les expulsions locatives
- Accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité
- Services pour les personnes en bidonvilles
- Accompagnement des personnes sans domicile

PACTE DES
SOLIDARITÉS
TRANSITION
SOLIDAIRE

- Lutte contre la précarité énergétique
- Droit à la mobilité pour tous
- Accès à l'alimentation durable pour tous

Caractéristiques socio-démographiques du territoire



165 451 habitants en 2020 soit 3.2% de la population de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Une superficie de 7.000 km² qui représente 22% du territoire régional



16.6% de taux de pauvreté monétaire (en dessous de 60% du revenu médian) - Moyenne régionale 17%



32.6% de taux de pauvreté monétaire des familles monoparentales - Moyenne régionale 30.2%



Les retraités représentent 35.3 % des ménages pauvres - Moyenne régionale 30.4%



8.3% de logement vacants - Moyenne régionale 7.6%

Le taux de pauvreté dans le département est sensiblement identique au reste de la région PACA. **Il s'élève à 16,6 % dans le département contre 17 % au niveau régional.** Cette réalité ne doit pas omettre **des points de fragilité territoriaux et populationnels** :

- Un taux de pauvreté élevé sur la CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière (quasi-ment 20 %)
- Un taux de pauvreté de 32,6 % des familles monoparentales (le plus fort taux de la région)
- Une part importante des retraités parmi les ménages pauvres (plus de 1/3)

Comparaison des taux de pauvreté et des revenus médians en 2020

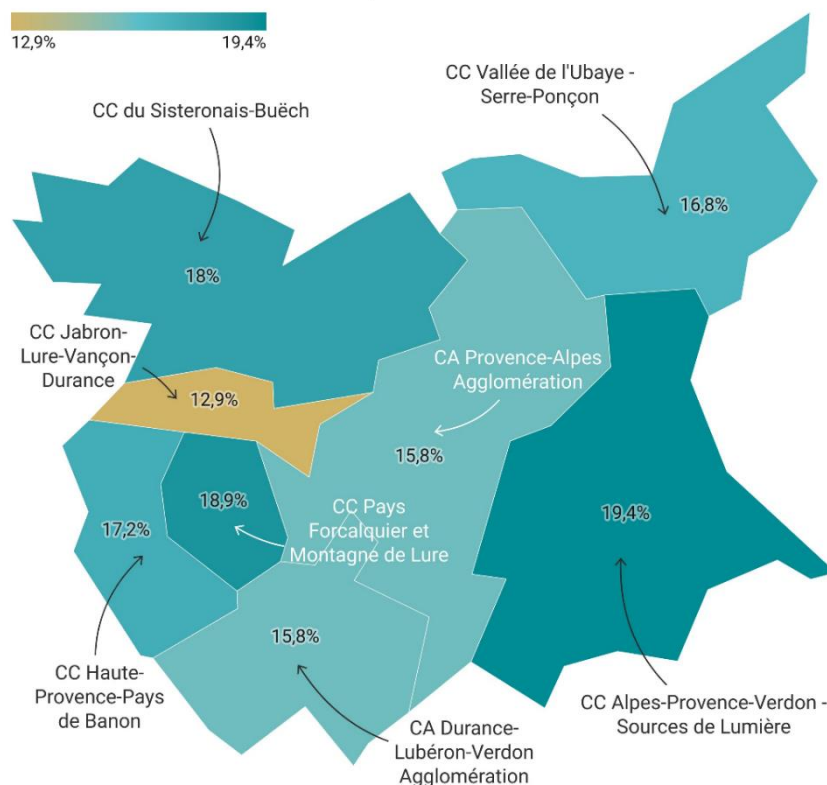
Entre les territoires de la France Métropolitaine, de la région PACA et des Alpes-de-Haute-Provence

Taux de pauvreté	France métropolitaine	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 50 % du niveau de vie médian (%)	8,3%	10,1%	9,3%
Taux de pauvreté monétaire au seuil de 60 % du niveau de vie médian (%)	14,4%	17,0%	16,6%
Médiane sur la sous-pop pauvre seuil 60% (€)	10 740 €	10 600 €	10 840 €
Médiane (€)	22 400 €	22 070 €	21 130 €

Tableau: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

Taux de pauvreté monétaire dans les différents EPCI du 04

au seuil de 60 % du niveau de vie médian, en 2020.



Carte: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

Comparaison des taux de pauvreté monétaire en 2020

selon l'âge du référent fiscal du ménage, dans le département 04 et territoires de comparaison

■ France métropolitaine ■ Provence-Alpes-Côte d'Azur ■ Alpes-de-Haute-Provence

Moins de 30 ans



30-39 ans



40-49 ans



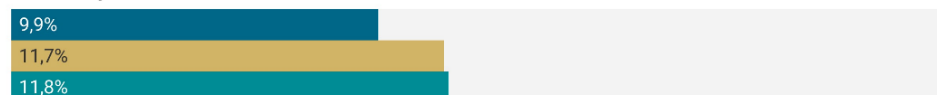
50-59 ans



60-74 ans



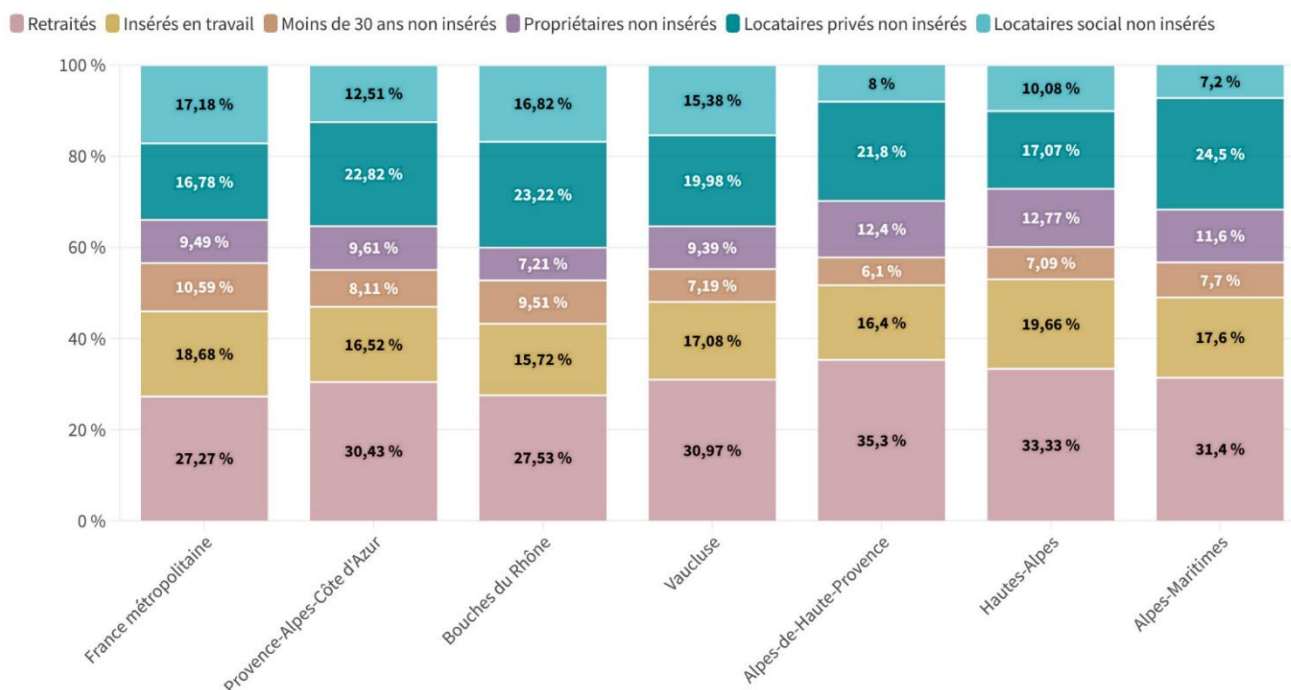
75 ans ou plus



Graphique: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020 • Créé avec Datawrapper

Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur – INSEE 2023

Répartition selon six profils socio-démographiques parmi l'ensemble des ménages pauvres en 2020
En France, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et ses différents départements.



Source : Insee • Graphique : LARIIS

LARIIS

- **Plus de 1 ménage pauvre sur 3 est composé de retraités** (à mettre en lien avec la sur-représentation de la population âgée dans le département), ce ratio est encore plus important dans la CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière, le Sisteronais-Buëch et la CC Haute-Provence-Pays de Banon
- A noter que dans les Alpes, **les retraités vivent plus souvent seuls** et sont plus souvent propriétaires.
- Les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement représentent quasiment 12,4% des ménages pauvres. Ce profil est relativement âgé et se concentre dans les intercommunalités rurales (Alpes-Provence-Verdon-Sources de Lumière notamment).

Comparaison des taux de pauvreté monétaire en 2020

selon le type de ménage, dans le département 04 et territoires de comparaison

■ France métropolitaine ■ Provence-Alpes-Côte d'Azur ■ Alpes-de-Haute-Provence

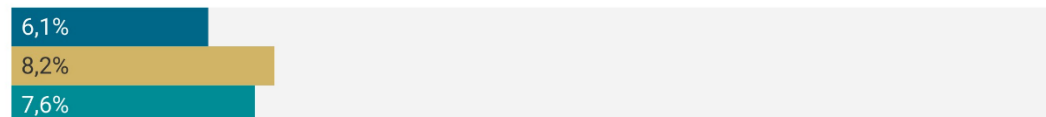
Homme seul



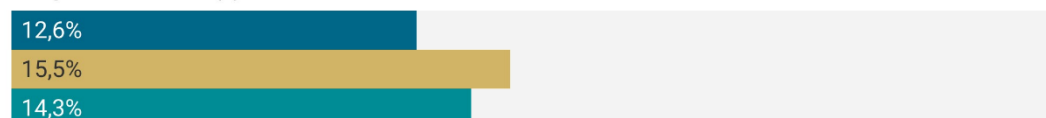
Femme seule



Couple sans enfant



Couple avec enfant(s)



Famille monoparentale

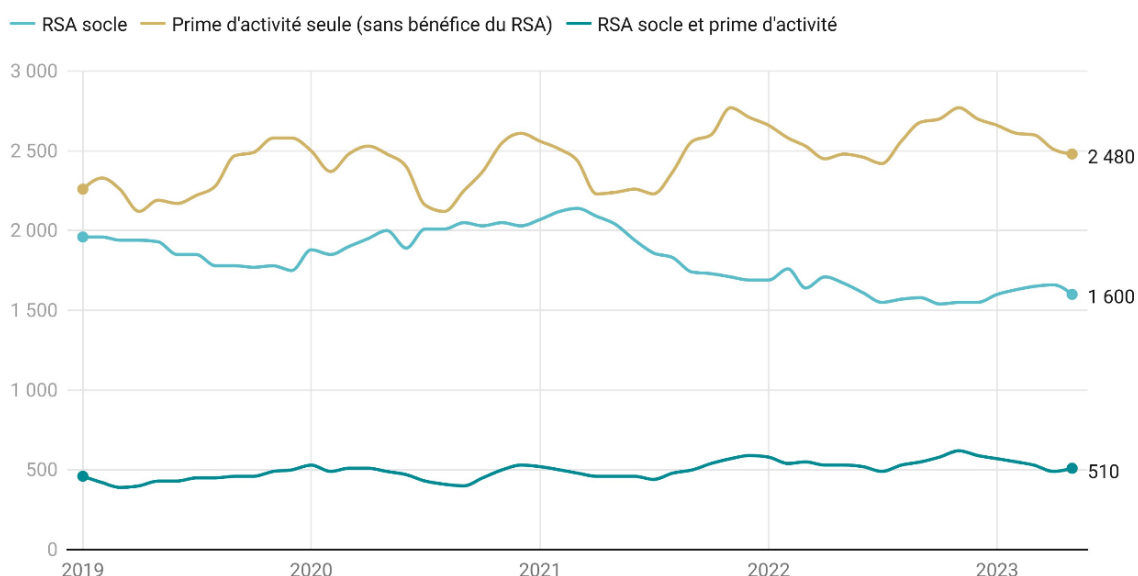


Graphique: LARIIS • Source: Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2020
• Créé avec Datawrapper

Un taux de pauvreté monétaire de 32,6% chez les familles monoparentales (moyenne régionale 30,2 %). Globalement, les personnes seules sont plus durement frappées par la pauvreté monétaire.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois

à Pôle emploi, distinction selon le statut de bénéficiaire du RSA et de la prime d'activité entre 2019 et 2023, dans les Alpes-de-Haute-Provence



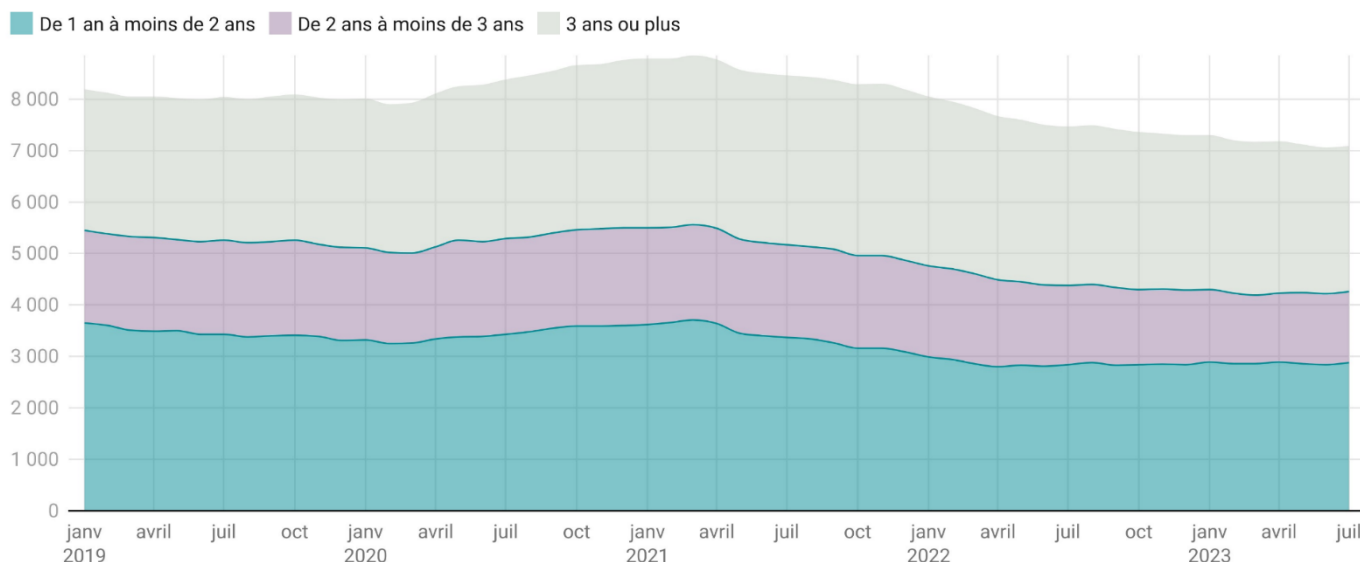
Toutes catégories. Les données présentées sont empilées et arrondies à la dizaine

Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

Un fort taux de prime d'activité qui étaye l'hypothèse d'une typologie d'emplois peu rémunérés

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi "longue durée" inscrits en fin de mois

à Pôle emploi, selon le sexe du demandeur, entre 2019 et 2023, dans les Alpes-de-Haute-Provence



Demandeurs d'emploi de "longue durée" et "très longue durée". Catégories A, B et C. Les données présentées sont arrondies à la dizaine.

Graphique: LARIIS • Source: Pôle-emploi Open Data • Créé avec Datawrapper

Une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi longue durée à partir de 2021 soutenue par une action forte de remobilisation vers l'emploi conduite par le Département et Pôle Emploi

Les priorités identifiées dans les Alpes-de-Haute-Provence



- Lutter contre le décrochage scolaire



- La mobilité solidaire comme vecteur d'insertion socio-professionnelle

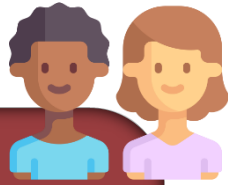


- L'accès aux droits des personnes âgées précaires
- La lutte contre l'illectronisme



- La lutte contre la précarité énergétique
- Combattre la précarité alimentaire

Axe 1 : L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté



Les 11-14 ans
représentent 4,5 % de la
population du
département à part
égale avec la moyenne
régionale



Des collèges ruraux
assez éclatés
plaidant pour des
solutions mobiles



Le nombre d'assistantes
maternelles a diminué de
7 % entre 2019 et 2021
alors que le nombre
d'enfants de moins de 6 ans
accueillis diminue de 1,6 %



Une couverture d'accueil du jeune
enfant très hétérogène entre EPCI avec
des zones de tensions particulièrement
importantes sur les CC Haute-Provence-
Pays de Banon, Alpes-Provence-Verdon
- Sources de Lumière, Serre-Ponçon Val
d'Avance, Sisteronais-Buëch et Jabron-
Lure-Vançon-Durance



Une offre sport, culture, loisir
bien maillée. A noter que les
zones blanches peuvent être
ponctuellement couvertes par
des dispositifs itinérants (ex :
Cinéma de Pays)

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
Des actions de soutien à la parentalité nombreuses et diversifiées qui gagneraient à être mieux valorisées	<ul style="list-style-type: none"> • De très nombreuses initiatives et des acteurs divers induisent de renforcer la coordination territoriale pour ne pas rendre l'offre illisible • Favoriser un travail en réseau et en partenariat localement et sur l'ensemble du département afin de partager les bonnes pratiques (ex : coordination inter-LAEP) • Renforcer la communication sur les dispositifs existants à destination des familles pour gagner en lisibilité et toucher davantage de familles (notamment autour d'événements fédérateurs type forum des associations/des familles) • Diversifier les supports de communication • Poursuivre le développement des offres itinérantes permettant d'intervenir en proximité voire des dispositifs hors les murs (intervention au domicile) • Assurer l'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants (au travers du renforcement des moyens donnés aux CLAS)
Un investissement fort du département sur la médiation familiale	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les travaux du comité de coordination • Étendre la couverture territoriale en combinant accès physique et éventuellement développement de la Visio • Communiquer autour des prescripteurs sur cette « nouvelle » mesure • Former les professionnels à la médiation familiale • Étendre la médiation familiale en protection de l'enfance

CONSTAT	PISTES DE TRAVAIL
Dans la logique des 1000 premiers jours, une attention renforcée aux publics vulnérables et au dépistage précoce	<ul style="list-style-type: none"> • Suite des appels à projets régionaux pour l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité des personnes en situation de handicap ou encore le renforcement des staffs médico-sociaux dans les maternités • Penser à des modalités innovantes pour aller-vers des familles « invisibles » • Former les professionnels aux enjeux du repérage précoce

Renforcer l'accueil des jeunes enfants en situation de handicap en EAJE	<ul style="list-style-type: none"> • Former les professionnels de la petite enfance aux handicaps • Renforcer les moyens autour du dispositif « Accueil pour tous » • Vigilance globale à la diminution des capacités d'accueil collectif pour les - de 3 ans (point de vigilance à intégrer au futur SPPE)
Investissement important de la part des EPCI dans les infrastructures sportives, les lieux de culture et du vivre-ensemble avec un focus sur les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Des pratiques inspirantes dans le CRTE de Forcalquier sur l'axe sport-santé (valorisation de la pratique sportive dès le plus jeune âge)
Investissement fort autour du soutien à l'autonomie des jeunes ASE notamment dans le cadre de la CAL-PAE 2021 (prévention des sorties sèches, logement, santé)	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les pratiques autour de l'ouverture de compte bancaire pour les MNA grâce au travail entrepris avec la Banque de France

Bonnes pratiques repérées : coordination des acteurs

Forum de la parentalité – Octobre 2023

- Organisé par le Centre social de Gréoux-les-Bains
- **Stands et ateliers** pour rassembler l'ensemble des acteurs du soutien à la parentalité sur le territoire
- Un lieu fédérateur permettant de visualiser l'ensemble de l'offre disponible sur le bassin de vie

Formation de 12 professionnels du REAAP 04 à l'approche systémique dans le soutien à la parentalité

- **PROGRAMME** de la formation à destination des professionnels de l'intervention sociale
- Définir un cadre d'intervention plus large : appréhender la famille dans son environnement et son réseau relationnel
- Sortir du cloisonnement des pratiques : développer la logique de parcours et de capacitation

Focale : Lutter contre le décrochage scolaire

« La question du risque de décrochage scolaire est devenue, depuis 2020 et le confinement, majeure pour les équipes de Prévention Spécialisée »
(extrait rapport d'activité ADSEA 04 2022)

CONSTATS	DONNÉES	PRÉCONISATIONS
La crise sanitaire a fragilisé les repères des jeunes et a augmenté le risque de rupture sociale	<ul style="list-style-type: none"> 49% des jeunes participants aux actions de l'équipe de prévention ont plus de 16 ans, le décrochage scolaire est un risque élevé pour cette tranche d'âge (extrait rapport d'activité Prév. Spé. ADSEA04) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'investissement social dans la jeunesse
Un dispositif intéressant permettant d'aller au-devant des difficultés et du décrochage scolaire : le CLAS	<ul style="list-style-type: none"> 8 opérateurs sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Outiller les professionnels et bénévoles : supervision / analyse de la pratique, formation aux thématiques d'actualité Dégager du temps pour la coordination
Face aux cas croissants de cyberharcèlement : renforcement des dispositifs de prévention sur le net	<ul style="list-style-type: none"> 11 Promeneurs du net sur le département 	<ul style="list-style-type: none"> Continuer la sensibilisation auprès des jeunes par l'intervention dans les établissements scolaires des Promeneurs du net Renforcer la présence des Promeneurs du net sur les réseaux sociaux Poursuivre les sensibilisations collectives auprès des familles Renforcer la professionnalisation/formation des Promeneurs du net
Une expérimentation aux effets vertueux : déploiement de médiateurs aux abords des collèges de Digne et Manosque + des temps d'actions collectives à l'intérieur des collèges	<ul style="list-style-type: none"> Résultats probants qui ont amené à déployer une équipe de médiateurs socio-éducatifs sur deux collèges de Manosque 	<ul style="list-style-type: none"> Essayer le dispositif de médiation collège sur d'autres communes en recoupant avec les données du décrochage scolaire de l'EN Essayer, dans la mesure du possible, de faire intervenir une même équipe dans les collèges/lycées situés dans un même périmètre géographique (ex : cité scolaire de Sisteron) afin de suivre les jeunes dans le temps Envisager une possibilité de déploiement « sur-demande » dans les écoles primaires dans une logique de prévention précoce Déployer des équipes mobiles de prévention spécialisée pouvant intervenir sur les collèges ruraux Promouvoir les métiers du social auprès des jeunes

Bonnes pratiques repérées : la prévention spécialisée, un relai indispensable

Le chantier éducatif à la Trinque d'Isnard

- Un chantier d'extension d'une crèche auquel ont participé des jeunes en décrochage mobilisés grâce au travail de rue des équipes de prévention spécialisée
- Cette participation a un projet d'intérêt collectif : le contact aux petits accueillis a produit un renforcement de l'estime de soi et de l'utilité sociale des jeunes
- Perspective de remobilisation vers l'emploi

SEGPA'Lanta au collège Gassendi de Digne

- Une journée de cohésion avec des épreuves/défis hors du collège à laquelle participe une équipe de la prévention spécialisée
- Permet le tissage de liens entre les équipes et les élèves de SEGPA au travers d'une action « informelle » en dehors du cadre et des temps scolaires
- Être repérés comme adultes ressources par les élèves et comme interlocuteurs en cas de situation difficile par l'équipe pédagogique

Bonnes pratiques repérées : médiations numériques

Soutien à la parentalité numérique – UDAF 04

- Ateliers de parents pour échanger sur les pratiques familiales, les problèmes rencontrés, les solutions trouvées
- Des conférences pour les parents pour comprendre les enjeux et s'informer

Academy Numérique, « Maraudes Numérique » à destination des NEET

- **MAEMD** « mon avenir en mode digital »
- Détecter des « décrocheurs » entre 18 et 25 via les réseaux sociaux les plus plébiscités par cette tranche d'âge
- **Pair-aidance** : les publicités diffusées sur les RS seront réalisées par des anciens NEET afin de créer du trafic qualifié vers la chaîne Twitch dédiée
- **Proposer un programme de coaching et d'accompagnement sur mesure durant trois semaines** de façon à motiver les jeunes avec des supports ludiques et adaptés (système de collecte de points)



Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Des délais d'orientation réduits pour les nouveaux bénéficiaires du RSA	<ul style="list-style-type: none"> Après avoir déposé une demande RSA, mettre en place un RDV pour faire le point à 360° sur tous les droits et les services auxquels l'allocataire pourrait prétendre, en articulation avec les dispositifs mis en place par France Travail
Un engagement fort auprès des bénéficiaires du RSA et des personnes éloignées de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la démarche d'accompagnement global Poursuivre l'expérimentation « Et pourquoi pas moi ? » pour les BRSA éloignés de l'emploi en articulation avec les dispositifs mis en place par France Travail Poursuivre les dispositifs ciblés sur certains publics vulnérables (BRSA porteurs de troubles psychiques, BRSA en situation de handicap)
Un accompagnement renforcé adapté aux travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement des BRSA travailleurs indépendants par l'essaiage du référent unique à cette catégorie Renforcer l'accompagnement des BRSA exploitants agricoles indépendants
Développer les modes de garde à vocation d' insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Développer le réseau de places AVIP en crèche Réserver des berceaux pour les personnes vulnérables en micro-crèches Promouvoir les horaires atypiques dans les modes d'accueil individuel afin de répondre aux besoins des personnes travaillant en horaires décalés
Renforcer les dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE) comme tremplin vers l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'accueil des publics BRSA dans l'IAE et d'autres publics vulnérables (monoparent, habitants QPV...) Enjeux autour de la féminisation du public IAE (travail de diversification des chantiers d'insertion)

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Une approche parcours favorisée par la mise en œuvre du SPIE	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du déploiement de France Travail, poursuivre les démarches de collaboration / de décloisonnement des pratiques entre institutionnels • Continuer la démarche d'acculturation / formation pour les professionnels de l'accompagnement socio-professionnel afin de déployer des « parcours sans couture » pour les publics en risque de rupture • Renforcer le pouvoir d'agir des publics accompagnés dans le cadre de leur accompagnement
Des limitations par l'outil numérique dans le partage d'informations et la fluidité des parcours des BRSA	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de France Travail, poursuivre le travail de réflexion sur les échanges de flux d'informations entre Pôle Emploi, la CAF, la MSA et le Département dans une perspective d'approche plateforme
Un franc succès des rencontres territoriales entre le monde économique et les opérateurs de l'insertion	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer une dynamique territorialisée de l'insertion professionnelle (suite aux rencontres territoriales) • Animer le réseau d'acteurs mobilisés pour partager les initiatives entre les 7 territoires • Envisager leur essaimage lorsqu'il est pertinent en fonction des réalités socio-économiques locales • S'appuyer sur ces perspectives pour développer l'animation territoriale de France Travail

Bonnes pratiques repérées : la remobilisation vers l'emploi

« Et Pourquoi pas moi ? » – Initiatives Alpes Provence, Pôle Emploi et Pro Attitude

- Lancé en mars 2022 : un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA
- Objectif : remobiliser le public vers l'employabilité en proposant un accompagnement individuel par un conseiller en insertion professionnelle et collectif avec des ateliers de coaching

Atelier des Ormeaux à Manosque/Forcalquier

- L'**atelier des Ormeaux** est historiquement implanté à **Manosque** depuis 1994
- Au travers d'ateliers de couture et d'upcycling : faire reprendre confiance aux femmes dans leurs potentialités
- Déploiement sur Forcalquier en 2020 partant du constat de l'absence de chantier d'insertion dans la commune et d'une **situation complexe avec beaucoup de femmes au RSA dans cette commune**

Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits

Un maillage territorial relativement dense et structuré



16 structures France Services



7 services territoriaux d'action sociale



13 centres médico-sociaux



49 permanences de travailleurs sociaux
au sein des communes

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Un maillage territorial dense et structuré avec un taux de couverture de 95 % dans un rayon de 30 minutes en voiture des principaux points d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> Capitaliser sur ce maillage de proximité en renforçant les coopérations et mutualisations Appuyer le travail de partage de bonnes pratiques entre les Espaces France services Garantir la coordination effective entre les acteurs porteurs des différents points d'accueil en mettant en place une gouvernance locale de l'accès aux droits
Encourager l'offre de services itinérants permettant d'aller à la rencontre du public	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur le réseau de tiers-lieux pour poursuivre des actions d'aller-vers Développer les bus France services sur le modèle de ce qui a été développé par la CC Alpes Provence Verdon
Garantir la complémentarité entre accueil physique et dématérialisation	<ul style="list-style-type: none"> Conserver un accès physique de proximité sous forme de permanence dans les secteurs isolés ou un accueil téléphonique permettant <i>a minima</i> l'orientation
Nécessité d'avoir un guichet unique d'entrée aux démarches en ligne	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un site web centralisant l'accès aux services nationaux en ligne et intégrant les différents services dématérialisés à l'échelle du département, voire des EPCI Prendre en compte, dès la conception, les difficultés d'accès et d'utilisation que peuvent connaître certains usagers en ayant recours à des utilisateurs test
La notion de parcours et la logique du « Dites-le nous une fois » ne prendra sens que si les différentes administrations se dotent d'un outil informatique interopérable permettant de créer un dossier usager unique	<ul style="list-style-type: none"> Avoir un outil parcours au niveau du CD, en articulation avec France Travail
Un investissement fort dans les compétences des professionnels/travailleurs sociaux/bénévoles pour renforcer le pouvoir d'agir des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Entretenir la mise à jour régulière des connaissances des travailleurs sociaux (évolution de l'offre, des pratiques) Etayer les compétences des bénévoles pour permettre un premier niveau d'analyse et d'orientation
Un travail de prévention et d'anticipation des expulsions renforcé au niveau des ménages identifiés comme les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur des équipes mobiles de prévention des expulsions dans une logique d'aller-vers

Focale : Lutter contre l'isolement des personnes âgées précaires

Dans les Alpes de Hautes Provence, sur 100 ménages pauvres 35,3 sont retraités.



Focale : Lutter contre la vulnérabilité numérique

Un risque d'illectronisme marqué, tout particulièrement dans les CC Vallée de l'Ubaye-Serre Ponçon, Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière et du Sisteronais-Buëch



Une couverture déficitaire en fibre optique sur la partie Est du territoire



Une absence d'équipement internet tout particulièrement prononcé dans la CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière



CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
Une vulnérabilité numérique importante sur le département, accentuée dans le nord et l'est		<ul style="list-style-type: none"> • Penser à une coordination des différentes initiatives (Grenier numérique, D'clic Lab, Espace Collaboratif Équitable...) • Renforcer l'itinérance des ateliers numériques • S'appuyer sur les tiers-lieux
Un impératif besoin de formation des professionnels à l'outil numérique afin d'accompagner la dématérialisation administrative		<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les outils de formation du CNFPT notamment
Des taux de couverture par la fibre très inégaux sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • 88 % CC Haute-Provence Pays de Banon à 17 % CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le déploiement de la fibre notamment dans les zones blanches
Une bonne répartition territoriale des conseillers numériques même si des zones de faiblesse peuvent être identifiées au nord et à l'est du département	<ul style="list-style-type: none"> • 17 conseillers numériques sur le département 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre une logique de déploiement en réfléchissant à la mutualisation et à l'itinérance • Logique « d'aller-vers » en développant les permanences des conseillers numériques dans les tiers-lieux • Coordination au niveau des conseillers
Engager le repérage et l'accompagnement de publics souffrant d'illectronisme dans leur reprise d'emploi		<ul style="list-style-type: none"> • Public cible : les BRSA et les travailleurs indépendants • S'appuyer sur les tiers lieux (Espace Collaboratif Équitable à Malijai ou D'clic Lab à Manosque)
Favoriser la mise à disposition de matériel reconditionné à destination des publics précaires		<ul style="list-style-type: none"> • Doter les publics en difficulté de téléphones et abonnements téléphoniques et internet • Combiner cela au développement de ressourceries (IAE)

Bonnes pratiques repérées : L'action du Grenier Numérique

- Un espace gratuit d'accompagnement et de formation au numérique (médiateur numérique, ateliers, salle informatique)
- Dons de tablettes/ordinateurs pour les personnes vulnérables (mères isolées, seniors, jeunes ASE...)



Axe 4 : Construire la transition écologique solidaire

Synthèse Diagnostic territorial

CONSTATS	PISTES DE TRAVAIL
Un département marqué par la vulnérabilité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • CF. FOCUS DÉDIÉ À SUIVRE
De nombreuses actions conduites en faveur de la mobilité solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • CF. FOCUS DEDIE A SUIVRE
Plusieurs projets alimentaires territoriaux (PAT) en cours de construction ou de réflexion dans différents EPCI (Serre-Ponçon, Sisteronais-Buëch et Provence Alpes Agglo) et un PAT départemental	<ul style="list-style-type: none"> • À mettre en perspective avec le diagnostic départemental réalisé par l'ANSA sur la précarité alimentaire • Sur cette base, travailler aux développements de circuits courts vertueux (producteurs, épiceries sociales, associations caritatives, restauration collective) • Assurer la coordination entre les différents PAT (territoriaux / départemental) dans une logique de partage de bonnes pratiques
Des demandes de plus en plus importantes au niveau de l'aide alimentaire (augmentation des publics âgés notamment)	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer les circuits d'approvisionnement / distribution de l'aide alimentaire
Un réseau d'épiceries sociales bien identifié et structuré	

Focale : Lutter contre la précarité énergétique



18,1 % des ménages en situation de précarité énergétique sur le département avec une concentration à l'Est



1 logement social sur 5 pourrait être indécrot d'ici à janvier 2034

Un ménage est en situation de précarité énergétique lorsqu'au moins 8% de ses ressources sont consacrées à la fourniture des énergies quotidiennes (éclairage, chauffage, eau) – [source vie-publique.fr](http://source-vie-publique.fr)

La lutte contre la précarité énergétique : Un ensemble de dispositifs dédiés



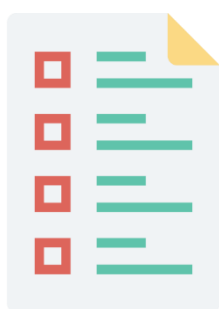
Le FSL

Aider aux impayés d'énergies et financer des actions de préventions



La médiation logement

Assister à la compréhension des factures et consommation
Accès aux droits (financement FSL)



Le SLIME

Réaliser des diagnostics sociotechnique à domicile et orienter des sorties de situation




L'auto-réhabilitation accompagnée


Agir sur l'habitat pour sortir de la précarité, à l'aide du fonds d'aide aux petits travaux

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une chaîne d'intervention complète sur le sujet de la précarité énergétique : la médiation énergie, le service local pour la maîtrise de l'énergie (Slime), le fond d'aide aux petits travaux et l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) cf. page précédente</p>		
<p>La médiation logement est réalisée par une CESF qui dresse un constat sur l'état des logements (isolation, confort...), sur les installations et les appareils électriques, des relevés de comp- teur sont effectués</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ISOLEMENT : 47 % des ménages rencontrés sont des personnes seules et sans enfant • PRÉCARITÉ FINANCIÈRE : pour la moitié des personnes rencontrées, le budget est composé de revenus de substitution comme le RSA, des indemnités Pôle Emploi • Majoritairement en milieu rural • Généralement mode de chauffage électrique inadapté à un parc vieillissant (mal isolé) • Augmentation du public retraités de 14 % en 2020 à 19 % en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de prévention de l'amélioration du cadre de vie à destination du public vieillissant notamment en lien avec les caisses de retraite
<p>Précarisation/isolement croissant des personnes sollicitant le FSL</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La part des personnes isolées et des familles monoparentales augmente significativement et représente 89% des bénéficiaires (83 % en 2020, 78 % en 2019) • Les inactifs et les retraités totalisent 49 % des aides FSL en 2019 et 81 % en 2020 	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire connaître le dispositif • Affiner l'accompagnement FSL en fonction des publics-cible • Revoir le règlement intérieur du FSL en ce sens
<p>Améliorer la lisibilité des programmes nationaux (notamment Habiter Mieux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 2013 et 2017, le nombre total des logements subventionnés dans les Alpes-de-Haute-Provence au titre de la lutte contre la précarité énergétique s'élève à 348 (<i>bilan dispositif Habiter Mieux</i>) 	
<p>Des difficultés cumulatives : la précarité énergétique touche plus fortement les personnes isolées, âgées, en milieu rural, vivant dans un habitat vieillissant chauffé à l'électricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des travailleurs pauvres sollicitant la médiation énergie de 12 % en 2020 à 31 % en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la lisibilité de l'offre d'accompagnement disponible localement et nationalement • Renforcer les démarches préventives
<p>Une part importante de propriétaires occupants en situation de précarité financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 12,4 % de propriétaires privés non-insérés (moy. PACA 9,6 %) qui peuvent être en difficulté pour conduire des opérations de rénovation énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une attention vigilante à la vulnérabilité énergétique des propriétaires occupants précaires au travers de programmes tel que « Stop à l'exclusion énergétique » (<i>Energ'ethique04</i>)

Focale : La mobilité solidaire et inclusive



Distance moyenne parcourue quotidiennement par les navetteurs pour se rendre sur leur lieu de travail : 26 km (temps moyen : 28 minutes)




Travailler en dehors de sa commune de résidence, un phénomène qui s'amplifie depuis 10 ans




81 % des habitants du département se rendent sur leur lieu de travail en voiture

En 2020, 55,6 % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence



Des déplacements quotidiens qui permettent de rallier principalement Digne, Manosque ou Sisteron ; Barcelonnette dans le nord du département



CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>Une dépendance majeure à la voiture individuelle pour se rendre sur le lieu de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 81 % des habitants du département se rendent sur leur lieu de travail en voiture • Nombre de kilomètres parcourus quotidiennement par les navetteurs (trajets domicile-travail aller-retour) : 1 640 388 km (soit 40 fois le tour de la terre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner une place stratégique au co-voiturage pour favoriser l'intermodalité
<p>Des initiatives pour impulser une approche solidaire de la mobilité (issues de la CALPAE) : une plateforme de mobilité départementale, un garage solidaire et une auto-école sociale</p>		
<p>Wimoov : une plateforme mobilité expérimentée sur les territoires d'action sociale de Forcalquier et de Moyenne-Durance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 285 prescriptions depuis Avril 2022 	<ul style="list-style-type: none"> • Essaimer le déploiement de Wimoov sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les bassins de mobilité • Développer le leasing longue durée de véhicules électriques
<p>Garage solidaire – Centre de Réparation Interactif et Convivial (CRIC) à Sisteron</p>	<p>Du 01/07/22 au 31/05/23 : 51 BRSA ont bénéficié d'au moins un service du garage solidaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer ce dispositif de manière itinérante sur le département • Accompagner à la professionnalisation •

CONSTATS	DONNÉES	PISTES DE TRAVAIL
<p>Nos routes Solidaires – Auto-école solidaire</p>	<p>Un nombre de bénéficiaires du RSA divisé par 2 entre 2021 et 2022</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les prescripteurs pour qu'il n'y ait pas de concurrence avec d'autres accompagnements/formations qualifiantes • En lien avec les opérateurs compétents, accompagner aux démarches dématérialisées qui sont des freins administratifs forts (carte grise, obtention du permis) • Avoir une vigilance particulière sur les difficultés spécifiques du public RSA (mobilisation, adhésion, difficultés d'apprentissage et parcours longs...) •
<p>Les jeunes sont les premiers frappés par cette restriction à la mobilité dans le cadre de leur recherche d'emploi</p>	<p>30% des personnes accompagnées par Wimoov ont entre 16 et 25 ans principalement pour des motifs d'accès ou maintien en emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les modalités d'accompagnement à la mobilité ciblant les jeunes • S'appuyer sur les partenaires et prescripteurs type Mission locale et école de la deuxième chance • En développer de nouveaux
<p>Plusieurs initiatives locales pour promouvoir la mobilité à vélo et notamment pour les demandeurs d'emploi</p>	<p>Expérimentation Mobil'Emploi 04 (<i>voir focus dédié</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un chantier d'insertion (IAE) pour l'entretien ou remise en état de cycles • Combiner emploi vert et écomobilité
<p>De nombreuses initiatives au niveau des EPCI pour développer la mobilité solidaire</p>	<p>Etudes des différents CRTE mentionnant des aménagements conséquents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination de la mobilité solidaire avec la Région qui est l'autorité organisatrice et l'ensemble des acteurs institutionnels impliqués notamment dans le cadre des PAMS • Prêter une attention particulière aux publics vulnérables (notamment sur le développement de la mobilité électrique)

Bonnes pratiques repérées : la mobilité solidaire

Mise en place d'un parcours mobilité avec la plateforme Wimoov

- **Orientation par différents prescripteurs**, principalement : CMS, CCAS, les structures IAE, les organismes de formation...
- Travail partenarial avec les opérateurs de la mobilité
- Un test de mobilité pour définir le profil et les modalités d'accompagnement pouvant être fait à distance, par téléphone ou en présentiel
- **Principalement un accompagnement pédagogique (71 %) mis en place plutôt que financier (21 %) ou matériel (8 %)**

Plateforme de covoiturage Provence Alpes Agglomération

- Permettant de mettre en relation les conducteurs et passagers des 46 communes du territoire
- Possibilité d'une prime de covoiturage allant jusqu'à 200 €

Mobil'emploi 04, une expérimentation Pôle Emploi Digne/Ligue de l'Enseignement

- Mise à disposition de vélos électriques et musculaires pour faciliter la recherche d'emploi, la formation ou le démarrage d'une activité salariale à un tarif préférentiel
- À destination des chômeurs de longue durée orientés par Pôle emploi
- Partant du constat que sur les 400 demandeurs d'emploi habitant les quartiers prioritaires de la ville, 150 n'ont pas le permis de conduire



Pistes d'actions envisagées

Alpes-de-Haute-Provence

L'investissement social pour prévenir la reproduction de la pauvreté

Renforcer la mission de coordination et la montée en compétence des bénévoles au sein des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Développer le dispositif de médiation sociale aux abords et dans les collèges

La sortie de la pauvreté par le travail

Poursuivre l'accompagnement global auprès des publics rencontrant des difficultés socio-professionnelles fortes

Déployer des actions de coaching individuel visant à la ré-employabilité de personnes éloignées de l'emploi

Mettre en place un accompagnement renforcé adapté aux travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

La lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et l'aller-vers

Prévenir les expulsions locatives

La construction du volet solidaire de la transition écologique

Soutenir les actions en faveur de la mobilité solidaire

Essaimer le déploiement de la plateforme de mobilité Wimoov sur l'ensemble du Département

Déployer la modalité du garage solidaire sur l'intégralité du territoire

Poursuivre le déploiement de l'auto-école solidaire

Mieux soutenir les ménages en précarité énergétique : un ensemble de dispositifs dédiés

Promouvoir l'auto-réhabilitation accompagnée comme outil capacitant chez les propriétaires occupants à faibles revenus

Renforcer le dispositif de médiation logement et en étendre les publics potentiellement bénéficiaires

Diagnostic SLIME - organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique et massifier le repérage des ménages pour leur apporter des solutions adaptées